

Point 1.2 à l'ordre du
jour

Conseil de coordination de
l'ONUSIDA (EM)/5.4

RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME



16-18 décembre 2025 | Brasília, Brésil
Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Date de publication: 21 November 2025

Documents complémentaires : Non applicable

Action requise lors de cette session - Le Conseil de coordination du programme est invité à :

- *Adopter* le rapport de la session extraordinaire du Conseil de Coordination du Programme.

1. Introduction

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (ci-après « le Conseil » ou « le CCP ») s'est réuni virtuellement le 8 octobre 2025 pour la tenue de sa session extraordinaire.
2. Le président du CCP, Ambassadeur Tovar da Silva Nunes, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Une minute de silence a été observée à la mémoire de toutes les personnes décédées du sida.
3. Le président a évoqué le fait que le Conseil se réunissait dans un contexte marqué par des défis constants en matière de lutte contre le VIH, notamment des contraintes financières, mais avec la détermination inébranlable de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030. Il a déclaré qu'il était rassurant de savoir que le Programme commun était à l'avant-garde de la réforme du système des Nations Unies, prônant des décisions tournées vers l'avenir et restant proactif et collaboratif dans le cadre du processus de réforme des Nations Unies.
4. Morten Ussing, directeur de la gouvernance et des affaires multilatérales à l'ONUSIDA, a informé les participants des modalités logistiques et du déroulement des travaux, et a rappelé les décisions intersessions adoptées par le CCP.
5. L'assemblée a adopté l'ordre du jour.

1.2 Examen du rapport de la 56^e réunion du CCP

6. L'assemblée a adopté le rapport.

2. Modèle de fonctionnement révisé de l'ONUSIDA et UN80

7. Erika Schouten, représentant permanente des Pays-Bas, a présenté le point de l'ordre du jour au nom du Bureau du CCP. Elle a rappelé aux participants que les documents de référence pertinents pouvaient être consultés sur le site web de l'ONUSIDA.
8. Suite à la publication du rapport d'avancement concernant le processus UN80 le 18 septembre 2025, Mme Schouten a indiqué que la présidence du CCP avait convoqué une réunion du Bureau afin de discuter des références à l'ONUSIDA dans le rapport. Lors de cette réunion, les membres du Bureau ont exprimé leurs préoccupations quant au fait que le rapport ne reflétait pas les décisions prises précédemment par le CCP et le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) concernant le processus de réforme et le calendrier de l'ONUSIDA. Elle a expliqué cette voie de réforme consensuelle comporte deux phases, dont la première - la réduction de la taille du Secrétariat - est déjà en cours de réalisation.
9. Le Bureau du CCP avait par suite décidé d'ajouter le point actuel de l'ordre du jour à la session extraordinaire, Mme Schouten a indiqué.
10. Mme Schouten a rappelé aux membres du Conseil que, lors de sa 53^e réunion, celui-ci avait demandé à la directrice exécutive de l'ONUSIDA et au Comité des organismes coparrainants (COC) de revoir le modèle de fonctionnement de l'ONUSIDA. Sur la base des recommandations du groupe de haut niveau, la directrice exécutive et le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont présenté une proposition de nouveau modèle de fonctionnement, qui comporte deux phases de mise en œuvre claires. Le

premier était en cours, et le second devait commencer en 2027, a-t-elle déclaré.

11. Mme Schouten a ensuite brièvement comparé les modèles de fonctionnement actuels et proposés, en soulignant les principaux changements structurels et de gouvernance. Elle a également rappelé les décisions de 2025 du CCP et de l'ECOSOC concernant le processus de réforme.
12. Le 18 septembre 2025, le Secrétaire général des Nations unies a publié le premier rapport sur l'état d'avancement de l'initiative UN80. Le groupe 3 de ce rapport comprenait une proposition visant à mettre un terme à l'ONUSIDA d'ici à la fin de l'année 2026, qui impliquerait l'intégration des capacités et de l'expertise dans d'autres entités des Nations unies en 2027. D'autres propositions incluaient la fusion du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) avec le Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et la fusion du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) avec ONU Femmes. Elle a en outre souligné le fait que le Secrétaire général avait indiqué que les États membres et les organes directeurs détermineraient la marche à suivre pour mettre en œuvre les réformes de l'UN80.
13. Mme Schouten a indiqué au CCP que la directrice exécutive de l'ONUSIDA avait tenu le Secrétaire général et l'équipe UN80 pleinement informés des travaux du Groupe de haut niveau et de l'élaboration du modèle de fonctionnement révisé du Programme commun, y compris des décisions pertinentes du CCP et de l'ECOSOC.
14. Elle a indiqué que le Bureau du PCB était donc surpris que ces décisions ne figurent pas dans le rapport d'étape de l'UN80. Lors de la réunion d'urgence convoquée par le Bureau, ses membres ont réaffirmé les décisions consensuelles prises précédemment et ont souligné l'importance de préserver l'intégrité des réformes en cours d'ONUSIDA et de garantir la riposte au VIH, en se référant à la [déclaration du Bureau](#) et au [compte rendu de sa réunion](#). La réunion a également noté que les propositions du rapport d'étape de l'UN80 et la responsabilité de définir la voie à suivre incombaient aux organes directeurs d'ONUSIDA.
15. La délégation des ONG du CCP, dans une déclaration signée par près de 1 000 organisations non gouvernementales (ONG) à travers le monde, a également exprimé sa profonde inquiétude face aux propositions visant à mettre un terme à l'ONUSIDA d'ici à la fin de l'année 2026, a rapporté Mme Schouten. Cette déclaration apporte son soutien à la voie convenue pour la transformation de l'ONUSIDA.
16. Suite à sa réunion d'urgence, le Bureau du CCP a élaboré un document d'appui pour la session actuelle du CCP. Le Bureau en outre publié une déclaration publique le 25 septembre reconnaîtront l'engagement de l'ONUSIDA en faveur d'une transformation transparente, inclusive et responsable, adhérant aux décisions de ses organes directeurs, alignée sur les objectifs plus larges de la réforme de l'UN80 et visant à atteindre l'objectif de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030.
17. Mme Schouten Shaunt a informé le Conseil que le président du Bureau du PCB avait adressé une lettre au Secrétaire général de l'ONU au nom du Bureau du PCB afin de lui faire part des décisions récentes du Conseil, indiquant qu'elles devaient être prises en considération dans le cadre des délibérations de l'UN80.
18. Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, a ensuite informé le CCP de la réponse du Secrétariat aux propositions de l'UN80 concernant l'ONUSIDA. Elle a déclaré que la transformation de l'ONUSIDA s'inscrivait résolument dans le cadre de l'initiative UN80 et était guidée par les décisions du CCP. Elle a indiqué avoir informé le secrétaire général et l'équipe de travail des Nations unies de la situation, et leur avoir expliqué que la proposition avait suscité de vives inquiétudes ainsi qu'une grande confusion parmi les bailleurs de fonds, le conseil d'administration et la société civile dans son ensemble.

19. Elle a rappelé lors de la réunion que le Groupe de haut niveau avait été présidé par trois éminents responsables de la lutte contre le VIH, dont la sagesse collective avait contribué à façonner les décisions du Conseil d'administration concernant la feuille de route pour la transformation d'ONUSIDA. Ils avaient souligné que le leadership collectif du Programme commun demeurerait essentiel à la riposte au VIH et qu'ONUSIDA devait préserver les capacités uniques qu'elle avait développées, notamment pour soutenir les communautés et promouvoir leur leadership, et pour garantir la continuité de la collecte, de l'analyse et du suivi de qualité des données relatives à la riposte au VIH.
20. Mme Byanyima a indiqué que la vice-secrétaire générale des Nations unies l'avait rencontrée ultérieurement pour comprendre la position du Conseil et des autres partenaires concernant la proposition contenue dans le rapport d'activité UN80. La directrice exécutive a expliqué que les décisions prises par le Conseil en juin 2025 étaient pleinement alignées sur l'UN80 et répondaient aux réalités d'une réponse au VIH déjà mise à rude épreuve par les coupes et les interruptions de financement. Elle a en outre déclaré à la vice-secrétaire générale que le plan en deux phases, décidé par le Conseil et en cours de mise en œuvre, permettra une transition responsable de l'ONUSIDA. Mme Byanyima a déclaré que l'arrêt du programme commun d'ici à la fin de l'année 2026 était irréalisable tant sur le plan organisationnel que financier, et qu'il mettrait des vies en danger.
21. Elle a déclaré que l'ONUSIDA était fier d'être le chef de file du système des Nations Unies avec sa proposition de nouveau modèle de fonctionnement, qui reflète le leadership du Conseil et la force des partenariats élargis qui mènent la lutte contre le VIH. Elle a remercié les membres du Conseil pour leurs décisions fondées sur des preuves, la délégation des ONG pour son leadership, les bailleurs de fonds pour leur soutien financier ainsi que leur engagement en faveur d'une transition responsable qui ne mette pas en péril les vies et les progrès réalisés à ce jour, le Groupe africain pour sa déclaration ferme selon laquelle la transition de l'ONUSIDA ne doit pas entraîner un recul de la mission d'éradication du sida, et le personnel du Secrétariat et des Coparrainants pour leur engagement et leur travail acharné dans des circonstances très difficiles.
22. Mme Byanyima a ensuite fait un point sur le processus de transition. Elle a indiqué que la première phase était en cours de mise en œuvre, et que la réduction de 55 % du personnel (de 660 à 294) serait achevée d'ici mai 2026. Les coparrainants avaient convenu d'un modèle de fonctionnement plus restreint, avec cinq coparrainants «principaux ». Le programme commun est passé à une empreinte plus petite et consolidée dans 54 pays (avec plus de 80 % des personnes vivant avec le VIH) et a transféré 40 % des directeurs de pays de l'ONUSIDA vers les coordinateurs résidents des Nations unies (en tant que coordinateurs de l'ONUSIDA). Cela revient à intégrer davantage l'ONUSIDA dans le système des Nations unies sur le terrain, selon elle. Cette refonte a impliqué d'énormes changements, des fermetures de bureaux, des audits, la vente aux enchères d'actifs et bien d'autres choses encore, tout en veillant à ne pas nuire à la lutte contre le VIH et à poursuivre la réalisation du mandat du programme commun.
23. Mme Byanyima a indiqué au CCP que la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida serait présentée lors de sa réunion de décembre 2025. Le processus de préparation de la déclaration politique sur le VIH et le sida pour juin 2026 commencera bientôt, a-t-elle ajouté. La suppression de l'ONUSIDA d'ici à la fin de l'année 2026 nécessiterait l'envoi, au début de l'année prochaine, d'avis de cessation d'emploi aux membres du personnel qui effectuent ce travail.
24. Elle a déclaré que le Programme conjoint ne s'opposait pas à la réforme de l'ONU et ne cherchait pas non plus à prolonger une transformation nécessaire. Il s'agissait de définir et de mettre en œuvre une voie responsable et propice à la poursuite de la mission visant à mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique. Les enjeux étaient considérables, a-t-elle ajouté, et le plan adopté par le Conseil d'administration était conçu

pour mener à bien la réforme sans mettre des vies en danger.

25. Le Président a rappelé l'importance de prendre en compte les décisions du Conseil de coordination des partenariats (CCP) dans le cadre plus large de la réforme des Nations Unies, mettant en garde contre les risques de fragmentation de la mission d'ONUSIDA. Il a souligné qu'ONUSIDA était l'un des rares organismes des Nations Unies à œuvrer dans les trois piliers de l'ONU : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme, et a réaffirmé l'importance d'une prise de décision inclusive concernant sa réforme.
26. Les membres et les observateurs ont pour leur part salué l'effort de réforme du Secrétaire général des Nations unies pour le système des Nations unies ainsi que pour l'intention définie de l'initiative UN80 de renouveler et d'améliorer l'efficacité des Nations unies. Ils ont en outre salué le rapport d'avancement de l'UN80 et son objectif de réalignement efficace des programmes au sein du système des Nations unies et ont déclaré soutenir l'engagement proactif de l'ONUSIDA dans le processus UN80.
27. Les intervenants ont déclaré être conscients du contexte financier, des pressions subies par l'ONU et de nombreux États membres, ainsi que de la nécessité d'une réforme de l'ONU, tout comme le Secrétariat et les co-parrains d'ONUSIDA. Ils ont souligné l'accélération du calendrier de transition d'ONUSIDA, tel que présenté dans le rapport d'étape UN80. Ils ont insisté sur l'importance de ne pas perdre de vue l'objectif de cette transition : consolider les progrès mondiaux pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030.
28. Certains intervenants ont suggéré que le CCP avait déjà pris des décisions difficiles, mais que le rapport du Secrétaire général indiquait qu'il était nécessaire de réfléchir davantage au calendrier de la transformation. Un État observateur a soutenu la proposition de suppression de l'ONUSIDA, mais s'est interrogé sur les projets d'intégration de son travail dans les bureaux des coordinateurs résidents, dans la mesure où cela pourrait entraîner une augmentation des dépenses du budget ordinaire pour ces bureaux. Il a suggéré que le mandat de l'ONUSIDA soit transféré à l'OMS.
29. La plupart des autres intervenants ont toutefois averti qu'un calendrier de changement accéléré mettrait en péril la lutte contre le VIH, compte tenu des rôles cruciaux joués par l'ONUSIDA dans la fourniture de données clés, le renforcement et la consolidation des systèmes, la fourniture d'une assistance technique et la mobilisation des ressources. Ils ont demandé que les délais convenus par le CCP pour la transformation de l'ONUSIDA soient respectés.
30. Constatant la fragilité des progrès accomplis, les intervenants ont exprimé de vives inquiétudes quant au calendrier accéléré de la transformation d'ONUSIDA proposé dans le rapport d'étape UN80. Ils ont remis en question la suppression progressive d'ONUSIDA d'ici fin 2026, qu'ils ont qualifiée de rupture risquée avec les décisions prises par le Conseil de partenariat économique et social des Nations Unies. Une transition précipitée risquerait d'anéantir les acquis fragiles et de compromettre l'objectif d'éliminer le sida en tant que menace pour la santé publique, ont-ils averti.
31. Ils ont rappelé que la lutte contre le VIH était déjà mise à rude épreuve, en raison de la forte réduction des financements extérieurs et d'autres difficultés. L'arrêt proposé risque d'entraîner de nouvelles perturbations, en particulier dans les régions où la pandémie reste grave. Il saperait des décennies de progrès dans la lutte mondiale contre le VIH et mettrait en péril les acquis durement gagnés et la confiance des communautés, des gouvernements et des autres partenaires.
32. Les intervenants ont affirmé leur engagement en faveur d'un processus de réforme qui préserve les points forts de la lutte mondiale contre le VIH, et qui soit inclusif, transparent et fondé sur les décisions du Conseil. Ils ont souligné que les décisions concernant la

structure, le mandat et l'orientation stratégique de l'ONUSIDA étaient du ressort du CCP et de l'ECOSOC, tout comme les décisions concernant la transformation du Programme commun.

33. Les intervenants ont rappelé les décisions consensuelles prises lors de la 56^e réunion du CCP par les États membres, les organismes de coparrainage et les représentants de la société civile, qui ont approuvé un nouveau modèle de fonctionnement pour le programme commun après un processus de consultation étendu et inclusif. Ce plan de transition en deux phases est déjà en cours de mise en œuvre, la seconde phase devant débuter en 2027. La proposition de « temporisation » contenue dans le rapport UN80 ne reflète pas les décisions des organes qui supervisent l'ONUSIDA, ont-ils déclaré.
34. Les membres et les observateurs ont réaffirmé l'importance du leadership de l'ONUSIDA dans la lutte mondiale contre le VIH et leur soutien au processus de transformation en cours. Le plan approuvé par le CCP garantira un soutien et une orientation continus pour les réponses nationales au fur et à mesure de la transition du programme commun et de son intégration plus poussée dans le reste du système des Nations unies.
35. Notant que l'ONUSIDA était le premier et le seul organisme des Nations Unies explicitement destiné à être fermé prématurément, les intervenants ont signalé à l'assemblée que plus de 1 000 organisations de la société civile de toutes les régions avaient approuvé un appel en faveur du maintien de l'ONUSIDA au-delà de 2026. Ils ont insisté sur le fait que l'ONUSIDA devait être réformé, et non disparaître.
36. Ils ont appelé toutes les parties prenantes à respecter les décisions du CCP et de l'ECOSOC concernant l'avenir de l'ONUSIDA, et à veiller à ce que tout processus de transition soit fondé sur des données probantes et réponde aux besoins des pays et des populations les plus touchés par la pandémie.
37. Tout en reconnaissant la nécessité potentielle d'une planification accélérée pour la période post-2026, certains intervenants ont souligné que ce processus devrait être planifié bien à l'avance et en étroite coordination avec les parties prenantes concernées, notamment les organisations communautaires. À défaut, on risquerait de créer un dangereux vide en matière de leadership, de coordination et de responsabilisation dans la lutte mondiale contre le VIH.
38. Les intervenants ont en outre averti que la proposition de mettre un terme au programme commun d'ici la fin de l'année 2026 compromettrait la lutte contre le VIH, en particulier dans les pays fortement touchés par la pandémie, dont beaucoup ont également été affectés par d'importantes réductions de financement. Ils ont rappelé que l'Afrique abritait 26,5 millions des 40,8 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde et 4,7 millions des 9,2 millions de personnes séropositives qui n'avaient pas accès à un traitement contre le VIH. Plus de la moitié des nouvelles infections par le VIH se produisent chaque année dans cette région.
39. Ces réalités soulignent la nécessité permanente du leadership, des orientations stratégiques, de la coordination et du soutien technique de l'ONUSIDA, afin de promouvoir des programmes inclusifs, fondés sur les droits et responsables, et de continuer à privilégier l'impact et l'équité au niveau national face aux défis financiers majeurs. Aucune autre entité du système des Nations unies n'est équipée ou mandatée pour jouer ces rôles.
40. Les intervenants ont souligné l'importance du multilatéralisme qui, selon eux, est de plus en plus menacé à travers le monde. En réunissant plusieurs organisations des Nations Unies, des gouvernements, la société civile et des communautés autour d'un effort commun et en assurant un leadership et une coordination essentiels, il a contribué à réduire le nombre de décès liés au sida et les infections par le VIH, à autonomiser les communautés ainsi qu'à promouvoir l'équité en matière de santé à l'échelle mondiale. Non seulement les

réalisations de l'ONUSIDA sont importantes, mais il reste le seul organe des Nations unies à inclure la société civile dans son système de gouvernance.

41. Il est impératif de préserver les caractéristiques qui font de l'ONUSIDA un organe unique : son pouvoir de rassemblement, son leadership en matière de droits de l'homme, son engagement auprès des communautés, son travail multisectoriel et la coordination entre les 11 agences des Nations unies afin de permettre une action unifiée contre le VIH. Les réformes de l'ONUSIDA et d'autres entités des Nations unies devraient être guidées non seulement par une recherche d'efficacité, mais aussi par un engagement en faveur de l'efficacité et de la solidarité.
42. Les intervenants ont noté que les contraintes budgétaires avaient accéléré le débat sur la transition. Toutefois, afin de préserver les acquis et garantir que la lutte contre le VIH soit soutenue et non affaiblie, le processus ne doit pas être précipité. Des soins continus et durables ainsi qu'un accès équitable aux services sont essentiels, en particulier dans un contexte d'instabilité politique. Le rôle de coordination de l'ONUSIDA est resté essentiel pour l'intégration du VIH dans tous les secteurs, le renforcement des compétences techniques, la mobilisation des ressources et la planification de la durabilité.
43. Plusieurs intervenants ont fait un point sur l'état de l'épidémie de VIH les concernant, et ont décrit la manière dont l'ONUSIDA soutient leur riposte nationale face au VIH. Ils ont ainsi cité des exemples illustrant son rôle dans la production, la validation et le partage d'informations stratégiques et d'orientations normatives pour l'élaboration des politiques et l'allocation des ressources ; son travail de plaidoyer et de coordination ; son soutien à la transition des programmes nationaux vers une plus grande autonomie ; et son assistance technique pour renforcer les capacités des pays.
44. L'ONUSIDA n'est pas un luxe, mais une bouée de sauvetage, en particulier dans les pays où les voix des personnes les plus touchées par le VIH sont souvent ignorées. Il a fourni des orientations stratégiques, plaidé en faveur de politiques fondées sur des données probantes, défendu les droits des communautés marginalisées et veillé à ce que la lutte contre le VIH soit ancrée dans les droits de l'homme. Les intervenants ont affirmé que les actions de lutte contre le VIH ne pouvaient pas se permettre de perdre l'ONUSIDA face à des épidémies croissantes, des systèmes de santé surchargés et une stigmatisation et une discrimination rampantes. Aucune autre entité des Nations unies n'était en mesure de remplacer le rôle de l'ONUSIDA. Ils ont appelé les partenaires à s'abstenir de toute action prématurée qui mettrait en péril leur riposte face au VIH.
45. Certains intervenants ont également exprimé leur inquiétude quant à la fermeture prévue des bureaux nationaux dans plusieurs pays qui, selon eux, n'est pas conforme à l'engagement déclaré de protéger les populations les plus vulnérables.
46. Les intervenants ont souligné que le rôle central de la société civile dans la lutte contre le VIH et dans le programme commun était indispensable pour des interventions inclusives et efficaces, ainsi que pour la crédibilité du système multilatéral.
47. Dans de nombreux pays, les bureaux nationaux de l'ONUSIDA sont le seul point d'entrée pour faire entendre les voix des populations clés et vulnérables dans les arènes politiques et autres qui façonnent leur vie. Les intervenants ont averti que la suppression du programme commun sans un remplaçant fiable et compétent romprait la continuité des soins, menacerait les protections des droits déjà fragiles et laisserait de côté les communautés les plus marginalisées.
48. La réforme n'est pas un problème, mais une réforme sans garde-fou est imprudente. Le monde a besoin d'un ONUSIDA réformé, adapté à ses objectifs et résilient, et non d'un ONUSIDA démantelé. Ils ont appelé le Secrétaire général des Nations unies à ne pas mettre un terme au programme commun dans le délai proposé dans le rapport

d'avancement.

49. La fermeture prématurée du seul programme mondial des Nations unies doté d'un mandat spécifique pour diriger et coordonner le soutien à la lutte mondiale contre le VIH affaiblirait la solidarité internationale, fragmenterait la collecte et le partage des données et réduirait au silence les institutions qui ont toujours été aux côtés des communautés les plus touchées. Les intervenants ont averti que cela aurait des conséquences dévastatrices, en particulier dans les régions où les nouvelles infections par le VIH continuent d'augmenter et où l'épidémie se concentre parmi les populations clés qui sont confrontées à la criminalisation, à la discrimination et à de multiples obstacles à l'accès aux services de santé.
50. La proposition de mettre un terme à l'ONUSIDA ne doit pas être signifier la fin de la lutte mondiale contre VIH. Une transition responsable et efficace de l'ONUSIDA au sein du système des Nations Unies dans son ensemble suppose de le recalibrer et de l'intégrer de manière à maintenir la dynamique en faveur de la lutte contre le sida, tout en préservant les atouts fondamentaux du Programme commun, notamment sa focalisation sur les droits de l'homme, la protection des populations clés et la participation significative de la société civile. Les intervenants ont insisté sur le fait que la lutte contre le VIH ne concernait pas seulement les systèmes, mais aussi les personnes, leur dignité et leurs droits.
51. Il a été demandé que les décisions prises par le CCP sur l'avenir de l'ONUSIDA soient immédiatement transmises par la présidence au Secrétaire général et que ces décisions soient prises en compte dans les délibérations futures liées à l'initiative UN80.
52. Il a été largement admis que le CCP, en tant qu'organe directeur du Programme conjoint, devrait valider les changements apportés au processus de transformation. Les intervenants ont également convenu qu'une approche cohérente était nécessaire. Un modèle de fonctionnement bien coordonné et flexible pourrait réduire les doublons, exploiter les avantages comparatifs et garantir que le Programme commun continue à offrir une valeur maximale, y compris dans un contexte de financement limité. Les intervenants ont invité le Secrétaire général à prescrire un plan de « continuité des fonctions » assorti d'un calendrier, d'un budget, de responsables désignés et d'un rapport public.
53. Un membre a fait le point sur la nouvelle stratégie mondiale en matière de santé et a indiqué son intention de poursuivre les partenariats avec les pays dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le VIH, la tuberculose, le paludisme, la santé maternelle et infantile et la sécurité sanitaire mondiale. Des discussions de partenariat sont en cours et prendront probablement la forme d'accords pluriannuels sur l'utilisation des fonds de santé. Cela permettrait, le cas échéant, d'opérer des transitions responsables afin de mettre progressivement fin aux systèmes parallèles (notamment en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, les systèmes de données et les ressources humaines dans le domaine de la santé). L'ONUSIDA est considéré comme un partenaire clé dans cette entreprise.
54. Dans sa réponse, Mme Byanyima a déclaré que ces commentaires témoignaient d'un soutien continu et massif en faveur du mandat visant à mettre fin à la pandémie de sida, du rôle unique du Programme commun dans la réalisation de cet objectif et de l'engagement à transformer le Programme commun d'une manière qui ne nuise pas à la lutte mondiale contre le VIH.
55. Elle a remercié les intervenants pour leur solidarité, le Bureau du CCP pour son leadership dans la réponse à la proposition de rapport de l'UN80, et la délégation des ONG pour sa réponse rapide. Elle a cité les commentaires de plusieurs intervenants soulignant la valeur et la nécessité du travail de l'ONUSIDA.
56. La directrice exécutive s'est ralliée au point de vue selon lequel l'arrêt du programme

commun n'est pas la même chose que l'arrêt de la mission d'éradication du sida. Elle a rappelé que des dizaines de millions de personnes continueraient à dépendre de traitements vitaux pendant de nombreuses années. Elle a en outre indiqué que le groupe de haut niveau avait examiné attentivement et formulé des recommandations sur la manière dont le rôle du programme commun pourrait être transféré aux communautés, aux pays et à d'autres parties des Nations unies.

57. Elle a réaffirmé le rôle moteur de l'ONUSIDA en matière de responsabilisation (par la collecte de données et la fixation d'objectifs), d'élaboration de stratégies et de mobilisation de la communauté internationale pour qu'elle s'engage à les mettre en œuvre, d'engagement auprès des communautés pour défendre leurs droits et définir les services dont elles ont besoin, et d'organisation et de soutien des réponses multipartites. Une transition prudente est nécessaire pour préserver ces capacités et ces atouts et les confier à des personnes compétentes.
58. La directrice exécutive s'est félicitée de la perspective de poursuivre les partenariats avec les bailleurs de fonds. Elle a déclaré qu'ils étaient essentiels pour soutenir la continuité et la durabilité. L'ONUSIDA s'efforcera d'aider les pays à intégrer leurs programmes et à assurer la transition vers l'autofinancement de leurs actions de lutte contre le VIH, tout en renforçant leur viabilité et leurs capacités.
59. Se référant aux remarques sur la nécessité de veiller à ce que les nouvelles technologies atteignent tous ceux qui en ont besoin, Mme Byanyima a déclaré que le programme commun s'efforçait d'y parvenir en utilisant des données et d'autres éléments probants. Elle a cité en exemple la réduction des prix annoncée pour la PrEP à longue durée d'action, qui contribuera à faire en sorte que le coût ne soit pas un obstacle pour les personnes exposées au risque d'infection par le VIH.
60. Elle a affirmé que l'ONUSIDA était engagé dans le processus de réforme approuvé par le CCP en juin 2025, une transformation qui préserverait les acquis du Programme commun, en particulier en Afrique, qui est toujours touchée de manière disproportionnée par la pandémie.
61. Elle a pris note de l'insistance des membres pour qu'il n'y ait pas de fermeture forcée de l'ONUSIDA sans garanties pour la riposte au VIH et que la « fin » du Programme commun en 2026 était prématurée. Elle a également fait référence aux appels lancés aux dirigeants des Nations unies pour qu'ils s'engagent auprès de la délégation des ONG et qu'ils ouvrent largement le processus UN80 à la société civile.
62. Mme Byanyima a réaffirmé que l'ONUSIDA était fermement engagé dans la voie tracée par l'UN80 et qu'il s'était impliqué dans ce processus de réforme avant les autres entités des Nations Unies, les circonstances l'ayant contraint à agir plus tôt. Elle a pris note des demandes visant à présenter à la réunion du CCP de décembre 2025 un point sur la mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement, afin que d'éventuels ajustements puissent être envisagés.
63. Elle a indiqué au Conseil que l'ONUSIDA accueillait favorablement la suggestion selon laquelle il pourrait être nécessaire de revoir le calendrier de la transition, ajoutant que le nouveau modèle de fonctionnement approuvé par le CCP en juin 2025 permettait des ajustements. Elle a également pris acte des appels en faveur d'un plan de « continuité des fonctions » assorti d'un calendrier, de budgets indicatifs, de responsables désignés et d'une communication publique des données et des objectifs, de ripostes menées par les communautés, du respect des droits de l'homme et de l'environnement juridique, d'une coordination et d'une mobilisation efficaces, ainsi que d'une intégration entre les milieux cliniques et non cliniques. Elle a indiqué que le Conseil avait créé un parcours prévoyant des points de contrôle afin d'évaluer les progrès et de procéder aux ajustements nécessaires.

64. En ce qui concerne la présence de l'ONUSIDA au sein des pays, Mme Byanyima a déclaré que l'ONUSIDA ne disposait plus des ressources nécessaires pour maintenir une présence dans tous les territoires. Néanmoins, dans certains cas, les gouvernements ont contribué au financement ainsi qu'à la fourniture de services pour maintenir les bureaux nationaux. Elle s'est déclarée prête à discuter avec les pays concernés des décisions de fermeture de certains bureaux nationaux.
65. Répondant à une autre préoccupation, elle a expliqué que l'ONUSIDA collecterait des fonds pour couvrir les coûts liés à l'affectation de son personnel dans les bureaux des coordonnateurs résidents jusqu'à ce que ces derniers puissent absorber les coûts de l'intégration. Cela s'inscrit dans le cadre du processus de transition vers le reste du système des Nations Unies.
66. Pour conclure, Mme Byanyima a remercié un bailleur de fonds majeur d'avoir débloqué des fonds non essentiels qui avaient été engagés précédemment. Elle a également annoncé que le secrétaire général des Nations unies avait reconduit Angeli Achrekar au poste de directeur exécutif adjoint de l'ONUSIDA et que Christine Stegling continuerait à assumer un nouveau rôle. Elle a indiqué que Tim Martineau, directeur de la gestion à l'ONUSIDA, prendrait sa retraite à la fin de l'année 2025, tout comme Berthilde Gahongayire, directrice régionale de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Susan Kasedde, directrice de l'ONUSIDA en République démocratique du Congo, reprendra ce dernier poste.
67. Le point de décision est adopté.

3. Plan de travail et budget 2026

68. Mme Byanyima a présenté le plan de travail et le budget pour l'année 2026, les décrivant comme bien hiérarchisés et rationalisés, avec un ensemble clair de résultats pour soutenir les pays et les communautés. Le plan de travail et le budget ont été pensés selon l'hypothèse d'une diminution des ressources, avec un budget de niveau inférieur fixé à 63 millions de dollars US et un budget de niveau supérieur fixé à 80 millions de dollars US en cas de mobilisation de ressources supplémentaires. Ce chiffre doit être comparé au budget de 150 millions de dollars US de 2025. Mme Byanyima a précisé qu'il ne s'agissait pas d'un simple plan allégé. Il s'agit d'une proposition stratégique ciblée, visant à aider les pays à mener des actions contre le VIH multisectorielles, inclusives et propres à chaque pays, qui placent les personnes au centre et protègent les acquis de la lutte contre la pandémie de sida.
69. L'année 2026 sera cruciale. La nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida, dont l'adoption est prévue en décembre 2025, commencera à être mise en œuvre et la prochaine réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur le sida devrait se tenir. De nombreuses actions nationales de lutte contre le VIH continueront de s'adapter à la baisse massive de l'aide extérieure et tenteront de passer à un financement national accru. Les coparrainants et le Secrétariat auront en outre été restructurés. Elle a assuré le Conseil que le programme commun continuerait à remplir son mandat et lui a demandé d'approuver le plan de travail ainsi que le budget, et de soutenir son financement et sa mise en œuvre.
70. Après avoir remercié les bailleurs de fonds, en particulier ceux qui ont pris des engagements pluriannuels, la directrice exécutive a encouragé tous les bailleurs de fonds à verser leurs contributions le plus tôt possible. Elle s'est félicitée de la confirmation par le Royaume-Uni de sa contribution pour 2025 et de son offre de contribution anticipée pour 2026. Elle a également remercié le Brésil, le Kenya et les Pays-Bas pour leurs contributions financières, la Chine pour les accords soutenant les activités à l'échelon national, et plusieurs pays qui contribuent aux coûts de fonctionnement des bureaux de l'ONUSIDA au sein des pays.

71. Mme Achrekar, directrice exécutive adjointe de l'ONUSIDA, a présenté le plan de travail et le budget transitoires pour 2026. Notant les progrès accomplis à ce jour dans la lutte contre le VIH, elle a déclaré que, même s'il était clair que 2026 serait une année de transition pour l'ONUSIDA, l'ampleur des changements qui allaient bouleverser le contexte global de la lutte contre le VIH était imprévisible. Elle a décrit certains de ces changements et les crises qu'ils ont déclenchées dans de nombreux programmes nationaux de lutte contre le sida, expliquant que le contexte pour 2026 était à la fois source de risques et d'espoirs.
72. Après avoir évoqué le rôle de coordination et de médiation de l'ONUSIDA, ainsi que son pouvoir transformateur qui permet de créer des environnements propices à sauver des vies, Mme Achrekar a déclaré que la priorité absolue du Programme commun, à travers son plan de travail et son budget pour 2026, était d'aider les gouvernements et les communautés à mener des ripostes nationales durables, inclusives et multisectorielles contre le VIH. Les changements programmatiques et organisationnels nécessaires à cet effet ont été intégrés dans une orientation stratégique claire, a-t-elle déclaré au Conseil. Le plan de travail tient également compte de l'évolution de l'épidémie, des nouvelles technologies de santé et des approches plus intégrées, du renforcement des capacités nationales dans de nombreux pays, des lacunes qui subsistent et de la réduction soudaine et importante du financement international de la lutte contre le VIH.
73. Elle a déclaré que le plan de travail impliquait une orientation programmatique plus précise, visant à aider les gouvernements et les communautés à sauver des vies et à protéger les droits des personnes en plaçant celles-ci au centre, en se focalisant sur les efforts menés par les communautés, les innovations, la responsabilité et l'appropriation par les pays. L'ONUSIDA reste très préoccupé par l'opposition croissante aux efforts visant à défendre les droits humains et à renforcer l'égalité, qui compromet les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH.
74. Le plan de travail prévoit en outre une transition vers un programme commun transformé grâce à un modèle de fonctionnement révisé, qui prévoit un secrétariat rationalisé doté d'un budget réduit, une présence nettement réduite dans les pays et un soutien différencié adapté au contexte de chaque pays. Elle a ajouté que le plan de travail comportait une structure allégée et un ensemble simplifié de résultats et d'étapes à franchir pour l'établissement de rapports.
75. Marie-Odile Emond, conseillère principale pour la planification des programmes et le soutien sur le terrain à l'ONUSIDA, a poursuivi la présentation. Elle a déclaré que le plan de travail et le budget restaient alignés sur la structure des résultats de l'UBRAF, mais qu'ils avaient été mis à jour pour s'aligner sur les orientations du plan annoté de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida (telle que discutée et approuvée lors de la réunion du CCP de juin 2025). En se concentrant sur l'ODD 3.3, l'ONUSIDA continuera à aider les pays à atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida sur la base de trois résultats définis, eux-mêmes alignés sur les priorités stratégiques de l'aperçu annoté de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Après avoir brièvement décrit chacun des résultats, elle a déclaré que le Programme commun les atteindrait en faisant progresser sept domaines de résultats interdépendants et quatre fonctions de soutien à la lutte contre le VIH. Chacun des domaines de résultats est aligné sur les grandes lignes annotées de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida.
76. Ces domaines sont les suivants : financement durable ; intégration du VIH dans les systèmes de santé au sens large et dans les secteurs non sanitaires ; systèmes d'information et collecte de données essentiels ; intensification de la prévention du VIH ; qualité des traitements et des soins liés au VIH ; élimination de la stigmatisation et de la discrimination et respect des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans la riposte au VIH ; et leadership communautaire dans l'ensemble des services et des systèmes.

77. Bien que le plan de travail et le budget ne couvrent qu'une seule année, les résultats escomptés ont été intégrés dans la chaîne de résultats à moyen terme afin de montrer la contribution de l'ONUSIDA aux changements de haut niveau. Conformément aux demandes du CCP, le plan de travail définissait des résultats spécifiques, soulignant la valeur ajoutée du Programme commun pour chacun des domaines et fonctions concernés.
78. Le Secrétariat se concentrera sur quatre fonctions : le leadership et la sensibilisation ; la coordination et la mobilisation (en se focalisant sur la durabilité et la prévention) ; la responsabilité (données, suivi, objectifs et stratégie), et l'engagement communautaire.
79. Mme Emond a en outre déclaré au Conseil que les principaux résultats attendus pour 2026 seraient les suivants : la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida ; la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies en juin 2026 ; les feuilles de route concernant la durabilité des pays ; les données essentielles pour orienter les investissements et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs ; le soutien à la mise en œuvre, en particulier au niveau national, des investissements et du déploiement d'innovations telles que la PrEP à action prolongée ; et l'engagement communautaire et les activités essentielles en matière de droits humains. Ce travail sera complété par celui des coparrainants dans les sept domaines de résultats, accompli à l'aide de leurs propres ressources et, dans le cas des coparrainants « principaux », un financement catalytique. Des objectifs de performance clairs pour 2026 ont également été définis pour le Secrétariat.
80. Kofi Amekudzi, spécialiste technique principal sur le VIH/sida à l'OIT et président du COC, a évoqué la chaîne de résultats et déclaré que le mandat visait à atteindre l'ODD 3.3 (mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique). Il a expliqué que les trois résultats étaient alignés sur le nouveau plan annoté de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, et qu'ils étaient liés à sept domaines de résultats et quatre fonctions, chacun comportant des actions prioritaires clés.
81. Il a rappelé à l'assemblée que chaque coparrainant disposait d'avantages comparatifs sur lesquels il s'appuierait pour intégrer le VIH dans ses plans stratégiques et ses opérations. Il a illustré son propos en évoquant les avantages spécifiques de l'OIT, de l'UNESCO et de l'OMS en matière de lutte contre le VIH.
82. Il a ensuite décrit le dispositif différencié proposé pour les coparrainants dans le cadre du nouveau modèle de fonctionnement du Programme commun, qui impliquerait des coparrainants « principaux » et « affiliés », chacun contribuant à un ensemble de domaines de résultats. Les cinq coparrainants « principaux » proposés sont : l'OMS, l'UNICEF, le FNUAP, le PNUD et l'ONUSIDA. Les coparrainants « affiliés » proposés sont : le HCR, le PAM, l'OIT, l'ONU Femmes, l'UNESCO et la Banque mondiale. Il a ajouté qu'il était souhaitable d'ajouter un sixième coparrainant « principal », qui serait bientôt identifié.
83. Les coparrainants « principaux » dirigeraient leurs domaines de travail thématiques, recevraient des ressources catalytiques du Secrétariat et assisteraient aux réunions du CCP et du COC (la participation serait facultative pour les coparrainants « affiliés »). Il a ensuite utilisé le domaine de résultats 3 (prévention) pour illustrer comment les coparrainants concentreraient leurs efforts, par exemple en donnant la priorité au travail de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, au déploiement de la PrEP, à la triple élimination de la transmission verticale du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B, à la prévention combinée intégrée avec la santé sexuelle et reproductive et la planification familiale, à la distribution de préservatifs par le biais de chaînes d'approvisionnement intégrées, à la suppression des normes néfastes et des obstacles structurels, et à la création d'une demande pour le dépistage du VIH. Chaque domaine de résultats sera abordé de manière multisectorielle.
84. Poursuivant sa présentation, Mme Emond a déclaré au CCP que le soutien différencié du

Programme commun se concentrera sur les pays qui en ont le plus besoin, qui dépendent fortement des financements extérieurs et où la stigmatisation et la discrimination constituent des obstacles majeurs. Les actions prioritaires seront adaptées aux besoins et aux contextes spécifiques des différents pays et régions de sorte à apporter des réponses inclusives, durables et efficaces. Les capacités nationales seront renforcées grâce à une série de partenariats avec les gouvernements, les communautés (y compris les réseaux nationaux et régionaux de personnes vivant avec le VIH), les entités régionales et d'autres partenaires (par exemple, le Fonds mondial et le PEPFAR).

85. Sam Kambarami, directeur des finances et de la responsabilité de l'ONUSIDA, a présenté le budget. Il a indiqué que les contributions de base avaient diminué de 7 % en 2024 par rapport à 2023 et de 58 % en 2025 par rapport à 2024.
86. Il a souligné que les orientations pour l'élaboration du budget résultaient de l'approbation par le CCP du modèle de fonctionnement révisé des initiatives UN80, qui appelait à se concentrer sur la rationalisation des opérations afin de gagner en efficacité. Il a ensuite présenté un résumé de la réponse du Programme conjoint aux défis liés au financement, notamment l'introduction d'un nouveau modèle opérationnel, la réaffectation du personnel vers des lieux d'affectation moins coûteux (par exemple Bonn, Johannesburg et Nairobi), la réduction du nombre de bureaux de pays (de 85 à 54), la nationalisation de certains postes et la réduction du nombre de postes financés par le budget de base (de plus de 600 à 294). Il a en outre souligné le fait que le budget proposé pour 2026, par rapport à celui de 2025, réduisait les coûts de personnel de 46 millions de dollars US, les coûts opérationnels de 8 millions de dollars US et les coûts des activités de 6,4 millions de dollars US.
87. Deux scénarios ont été envisagés dans les propositions budgétaires. Le scénario de base s'élevait à 63 millions de dollars US, dont 60 millions pour le Secrétariat et 3 millions pour les coparrainants « principaux ». L'autre scénario, plus ambitieux, prévoyait 80 millions de dollars US en 2026, dont 68 millions pour le Secrétariat et 12 millions pour les coparrainants « principaux ».
88. M. Kambarami a ensuite décrit le budget de base proposé par le Secrétariat pour 2026, qui était inférieur de 50 % à celui de 2025 (60 millions de dollars US contre 120 millions de dollars US), complété par un budget de base spécifique de 6,3 millions de dollars US. Les contributions non essentielles prévues pour 2026 ont été estimées à 132,3 millions de dollars US, dont 31 millions provenant du Secrétariat et 101,3 millions mobilisés par l'ensemble des coparrainants. Le budget total intégré du programme commun s'élève ainsi à 201,6 millions de dollars US.
89. Pour le scénario 2 « plus ambitieux », M. Kambarami a précisé que la somme de 80 millions de dollars US impliquerait 68 millions pour le Secrétariat et 12 millions pour les Coparrainants « principaux ». Les ressources de base spécifiées sont estimées à 6,3 millions de dollars US. M. Kambarami a fourni des explications concernant la répartition budgétaire de base non spécifiée proposée, notamment la ventilation des différents niveaux budgétaires entre 63 et 80 millions de dollars US, qui avait été convenue entre le Secrétariat et les principaux coparrainants pour 2026. L'estimation des activités secondaires est la même que pour le scénario 1 : 132,3 millions de dollars US. Le budget total intégré s'élevait à 218,6 millions de dollars US pour le scénario 2.
90. En ce qui concerne les perspectives financières, M. Kambarami a indiqué au CCP que les engagements confirmés (avant l'annonce de la contribution du Royaume-Uni pour 2026) étaient estimés à 53 millions de dollars US, soit 10 millions de moins que les 63 millions prévus dans le scénario 1. Il a déclaré que cet écart pourrait être comblé par les 4 millions de dollars US provenant des recettes au titre des coûts afférents à l'appui du programme, ce qui laisserait 6 millions de dollars US à mobiliser. Néanmoins, la contribution annoncée par le Royaume-Uni pour 2026 a réduit l'écart à combler pour la mobilisation de ressources

supplémentaires à 0,6 million de dollars US en ressources de base.

91. Il a informé le Conseil que l'atténuation des risques serait assurée par le renforcement de la mobilisation des ressources non essentielles, le recours au solde net des fonds, l'utilisation du fonds de réserve opérationnel si nécessaire et, si les autres stratégies d'atténuation s'avéraient insuffisantes, par de nouvelles réductions de personnel.
92. Après avoir remercié les bailleurs de fonds pour leurs engagements, M. Kambarami a appelé les parties prenantes du Conseil à fournir un financement prévisible et à veiller au règlement des contributions de base au budget 2026 dans les meilleurs délais, ainsi qu'à prendre, dans la mesure du possible, des engagements pluriannuels correspondant au niveau de financement prévu.
93. Poursuivant la présentation, Mme Achrekar a déclaré que les rapports pour 2026 seront considérablement simplifiés, comme l'avait demandé le CCP, dans un souci de transparence et de responsabilité totales. Le rapport de suivi des performances 2026 sera plus court et se concentrera sur les principaux résultats programmatiques par rapport à un ensemble plus restreint de résultats spécifiques et d'étapes importantes. La duplication avec d'autres rapports du CCP sera évitée. Les coparrainants « principaux » bénéficiant d'un financement catalytique devront rendre compte de leurs résultats dans le cadre du processus de soumission de rapports de l'ONUSIDA, tandis que les coparrainants « affiliés » rendront compte uniquement à leurs conseils d'administration respectifs, bien que la soumission de rapports volontaires au CCP soit également bienvenue afin de maintenir une certaine visibilité. Elle a également mentionné le portail des résultats et de la transparence de l'ONUSIDA comme une source importante d'informations concernant les résultats et les investissements de l'ONUSIDA.
94. Mme Achrekar a rappelé que la pandémie de sida était loin d'être terminée et que le rôle multisectoriel du programme commun restait plus important que jamais. La priorité absolue est d'aider les pays à mener des ripostes nationales durables, inclusives et multisectorielles au VIH. Le Programme commun doit conserver son agilité, sa flexibilité et son efficacité afin de répondre au mieux aux besoins des communautés et des pays, et poursuivre sa transition vers un nouveau modèle de fonctionnement. Elle a toutefois souligné que les résultats ne pourraient être atteints que si les fonds nécessaires étaient disponibles. Elle a remercié les bailleurs de fonds et les autres partenaires pour toutes les ressources qu'ils ont apportées au Programme commun et à la lutte contre le VIH.
95. Les membres et les observateurs ont remercié le Programme commun pour sa présentation détaillée. Ils ont accueilli favorablement le plan de travail et le budget transitoires proposés pour 2026 et ont salué les efforts déployés pour aligner les actions prioritaires et les fonctions du Secrétariat sur la réduction des financements, en considération de deux scénarios budgétaires. Ils ont également salué la hiérarchisation claire des priorités dans le plan de travail, avec des compromis bien articulés, des jalons de performance actualisés et simplifiés et des rapports rationalisés, le tout en adéquation avec la réduction du budget. La priorité accordée aux actions communautaires de lutte contre le VIH et à la viabilité des efforts nationaux à cette même fin a recueilli un large soutien.
96. Les intervenants ont indiqué avoir conscience de la pression imposée au personnel du Secrétariat et des coparrainants du fait des réductions budgétaires. Louant les efforts du Secrétariat pour parvenir à un consensus avec les coparrainants, ils ont souligné l'importance d'une coordination forte et continue entre le Secrétariat et les coparrainants. Le monde a besoin d'un Programme commun qui puisse rassembler les gouvernements, les communautés et les agences des Nations unies afin de transformer les faits en politiques et les engagements en pratiques et en résultats.
97. Les intervenants ont reconnu la nécessité de maintenir une certaine souplesse dans l'utilisation du Fonds de réserve opérationnelle, afin que le Secrétariat de l'ONUSIDA puisse

apporter son soutien aux coparrainants et honorer les obligations contractées dans le cadre de son processus de restructuration en cours. Ils se sont félicités du financement catalytique accordé aux coparrainants et ont demandé au Secrétariat de s'engager à transférer ces fonds aux coparrainants au début de l'année 2026 afin qu'ils puissent commencer la mise en œuvre dès le début de l'année.

98. Toutefois, le manque de clarté concernant les contributions spécifiques des coparrainants a suscité certaines inquiétudes. Les intervenants ont demandé pourquoi aucun objectif intermédiaire n'avait été défini pour les domaines de résultats placés sous la responsabilité des coparrainants. Des éclaircissements supplémentaires ont également été demandés sur les rôles et contributions différenciés des coparrainants « principaux » et « affiliés », ainsi que sur la manière dont cela pourrait affecter la gouvernance et la responsabilité des programmes. Les membres du Conseil ont demandé que la sélection du sixième coparrainant « principal » soit confirmée dès que possible.
99. Soulignant que la situation actuelle, caractérisée par sa complexité, exige de nouvelles méthodes de travail, les intervenants ont insisté sur l'importance d'adapter avec souplesse la mise en œuvre du plan de travail et du budget aux changements éventuels de l'environnement opérationnel. Ils ont souhaité savoir comment le CCP serait informé et associé aux décisions dans l'hypothèse où un déficit budgétaire affectait la mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement.
100. Notant que le plan de travail et le budget démontrent une volonté de s'adapter aux contraintes budgétaires, les intervenants ont déclaré comprendre la nécessité de trouver un équilibre entre les attentes et la réduction des financements. Ils ont toutefois rappelé que la responsabilité ne devait pas être compromise, tant en matière de comptabilité financière que de démonstration des résultats. La clarté et la visibilité sont des éléments essentiels. La responsabilité exige une prise de décision transparente, des processus d'examen inclusifs et une réactivité face aux nouveaux défis. Il a été demandé à l'ONUSIDA de travailler en étroite collaboration avec les auditeurs internes et externes lors de la mise en œuvre du plan de travail.
101. Certaines préoccupations ont également été exprimées quant au fait que le passage à sept domaines de résultats risquait de masquer les priorités liées aux ripostes communautaires, aux droits de l'homme et à l'égalité des genres. Les systèmes de rapport simplifiés doivent néanmoins fournir des informations claires et mesurables permettant au Conseil et aux autres parties prenantes de suivre les résultats. Il a également été mentionné qu'il était nécessaire d'intégrer dans le plan de travail et le budget un cadre clair en matière de risques et d'atténuation afin de protéger les populations les plus touchées contre les perturbations des services et l'aggravation des inégalités.
102. La poursuite des activités axées sur le soutien aux communautés et les droits de l'homme pour une riposte efficace au VIH a reçu un large soutien, les intervenants encourageant la mise en place d'un financement prévisible pour les organisations de la société civile, les réseaux de populations clés et les activités menées par les communautés, y compris le suivi communautaire. Les intervenants ont noté que les actions de lutte contre le VIH menées par les communautés manquaient toujours cruellement de financements. Ils ont affirmé qu'il était essentiel de renforcer les mécanismes de contrats sociaux et de créer un financement à long terme pour les organisations communautaires.
103. Le Conseil a été exhorté à continuer de réfléchir à la manière de préserver le travail des communautés en ce qui concerne le VIH. Les intervenants ont appelé toutes les parties, en particulier les coparrainants « principaux », à s'engager activement auprès de la société civile afin d'élaborer une vision commune pour intégrer pleinement la société civile dans la lutte contre le VIH à l'échelle des Nations Unies.
104. Les intervenants ont salué l'inclusion d'un domaine de résultats consacré à l'intégration et à

la prévention du VIH, qu'ils ont jugé essentiel pour une riposte globale au VIH. Certains ont toutefois exprimé leur inquiétude quant au fait que les aspects multisectoriels n'étaient pas suffisamment pris en compte dans le plan de travail et le budget. Il a été rappelé à la réunion qu'une approche multisectorielle large était nécessaire pour traiter les aspects sociaux, économiques et structurels de la vulnérabilité au VIH.

105. L'ONUSIDA a été félicité pour son soutien à l'élaboration de feuilles de route pour la durabilité de la lutte contre le VIH, qui témoignent d'une volonté de mettre en place une riposte nationale plus durable au VIH. Cependant, certains intervenants ont fait remarquer que le processus d'élaboration des feuilles de route était incomplet dans plusieurs pays fortement touchés par l'épidémie de sida, et que la perte de capacités en matière de collecte et de gestion des données due à la réduction des financements externes constituait un risque pour la programmation et le suivi. Ils ont déclaré que cela soulignait le rôle essentiel du Programme commun dans la fourniture d'un soutien technique et stratégique ainsi que dans la garantie que les gouvernements rendent des comptes à leurs citoyens et à la communauté internationale.
106. Les intervenants ont salué l'engagement de soutenir les efforts de dépénalisation des communautés touchées, en partenariat avec l'ONUSIDA par le biais de dialogues et d'orientations au niveau national. Ils ont déclaré qu'il était important de reconnaître que la dépénalisation était une mesure de santé publique qui pouvait sauver des vies, réduire les préjudices et aider les gouvernements à atteindre les ODD et leurs objectifs en matière de sida.
107. Il a été demandé que les adolescentes et les jeunes femmes soient davantage prises en compte dans le plan de travail et le budget 2026, par exemple en faisant une population cible définie dans l'UBRAF. En outre, il a été suggéré d'allouer davantage de fonds et de soutien technique aux organisations dirigées par des jeunes femmes et d'intégrer ce travail dans tous les secteurs concernés, notamment la santé sexuelle et reproductive, la santé mentale et autres.
108. Appréciant la priorité accordée au soutien à l'introduction et à la généralisation du lenacapavir ainsi qu'à la collaboration visant à maximiser les investissements du Fonds mondial et du PEPFAR dans les pays, les intervenants ont déclaré souhaiter obtenir des informations sur la collaboration avec d'autres partenaires œuvrant à l'élargissement de l'accès aux médicaments et aux outils. Ils ont cité l'exemple d'Unitaid, qui a joué un rôle essentiel dans la conclusion d'un accord visant à rendre le lenacapavir disponible à des prix plus abordables.
109. Un État membre observateur s'est dit préoccupé par la baisse de la qualité de la reddition de comptes de l'ONUSIDA et a évoqué la décision de raccourcir le prochain rapport de suivi des performances. Il a également été fait mention du mépris apparent dont a fait l'objet la demande formulée lors de la 52^e réunion du CCP d'inclure dans le plan de travail et le budget une ventilation des postes et des fonctions par catégorie et par grade. L'intervenant a suggéré que le prochain plan de travail et budget comprenne des propositions visant à intégrer le mandat de l'ONUSIDA dans celui d'une « organisation sœur », telle que l'OMS.
110. Plusieurs intervenants ont souligné le caractère essentiel de l'engagement continu de l'ONUSIDA dans leurs pays respectifs. Deux bailleurs de fonds ont confirmé leur engagement à verser rapidement leurs contributions pour 2026. Un observateur a demandé que les interprétations des réunions du CCP soient fournies dans toutes les langues officielles de l'ONU, malgré les contraintes financières.
111. En réponse, Mme Achrekar a remercié les intervenants pour leurs réflexions, leurs suggestions et leurs questions, et a déclaré qu'elle appréciait le soutien apporté à un plan de travail et à un budget qui privilégiaient la flexibilité. Elle s'est félicitée de la priorité accordée au maintien d'une approche multisectorielle.

- 112.M. Amekudzi a déclaré que le sixième coparrainant « principal » serait désigné dès que possible. Concernant le leadership et l'engagement des communautés, il a indiqué que le domaine de résultat 8 se concentrait spécifiquement sur les communautés et sur le renforcement de leurs réseaux. Répondant aux préoccupations en matière de responsabilité, il a déclaré que les précédents UBRAF étaient très détaillés, même s'il a reconnu qu'il existait désormais un risque de simplification excessive. Il a ajouté que les travaux en cours comprennent le renforcement du cadre de responsabilité et la cartographie des pays (autre les 54 pays dans lesquels le Secrétariat de l'ONUSIDA souhaite maintenir une présence) dans lesquels les coparrainants concentreront leurs efforts de lutte contre le VIH.
- 113.Mme Achrekar a assuré aux participants que l'ONUSIDA garantirait une transparence totale concernant les changements impactant les finances du Programme commun, ainsi que dans la communication d'informations sur l'allocation et l'utilisation des ressources. Elle a déclaré que l'ONUSIDA s'engageait à continuer à travailler en étroite collaboration avec un éventail plus large de partenaires tels qu'Unitaid, y compris aux niveaux régional et national. Faisant référence aux commentaires des représentants de la société civile sur la nécessité d'une forte responsabilisation envers les ripostes menées par les communautés, elle a déclaré que ce point était au cœur de la riposte au VIH. Elle a assuré aux participants que l'ONUSIDA restait pleinement engagé envers les communautés et déterminé à soutenir leur rôle crucial à l'avenir.
- 114.M. Martineau a déclaré que l'ONUSIDA ferait un rapport à la 57^e réunion du CCP sur la collecte de fonds et les contributions des bailleurs de fonds. En ce qui concerne le transfert des ressources essentielles de l'UBRAF aux coparrainants « principaux », l'ONUSIDA s'efforcera de préparer des lettres d'accord d'ici la fin 2025 pour que les fonds puissent être versés aux coparrainants dès que possible. Concernant la demande de ventilation du personnel par catégorie dans le plan de travail et le budget, M. Martineau a répondu qu'il n'avait pas été possible de le faire pour l'heure en raison des profonds changements intervenus au sein du Secrétariat, plus de la moitié des postes ayant été supprimés - un processus qui se poursuivra jusqu'en 2026. Il a renvoyé l'observateur à la présentation sur la gestion des ressources humaines lors de la réunion du CCP de juin 2025, qui indiquait où le personnel serait affecté géographiquement.
- 115.Mme Byanyima a remercié les membres du Conseil et les observateurs pour leurs réflexions et leurs conseils.
- 116.Le point de décision est adopté.

4. Questions diverses

- 117.La session extraordinaire du Conseil est levée.

[Les annexes figurent ci-après]

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

UNAIDS/PCB (EM)/5.1.rev1

Date de publication : 24 Septembre 2025

SESSION SPECIALE VIRTUELLE

DATE : 8 octobre 2025

HEURE : 13h00 à 18h00 (CET)

Ordre du jour annoté

MERCREDI, 8 OCTOBRE 2025

1. Ouverture

1.1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

La Présidence du CCP prononcera le discours d'ouverture de la session spéciale du CCP et présentera au Conseil le projet d'ordre du jour pour adoption.

Documents : UNAIDS/PCB (EM)/5.1; UNAIDS/PCB (EM)/5.2;

1.2. Examen du rapport de la cinquante-sixième réunion

Le rapport de la cinquante-sixième réunion du Conseil de Coordination du Programme sera présenté au Conseil pour adoption.

Document : UNAIDS/PCB (56)/25.25

2. Modèle opérationnel révisé de l'ONUSIDA et UN80

Le CCP recevra une mise à jour sur la mise en œuvre du modèle opérationnel révisé de l'ONUSIDA et sur l'initiative UN80.

Document : UNAIDS/PCB (EM)/5.3

3. Plan de travail et budget 2026

Le CCP examinera le budget unifié, le cadre de résultats et de responsabilité, le plan de travail et le budget 2026.

Document : UNAIDS/PCB (EM)/5.3

3. Questions diverses

4. Clôture de la réunion

[Fin du document]

08 octobre 2025

**Session spéciale du Conseil de coordination Programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse**

8 Octobre 2025

Décisions

Conseil de coordination du programme ONUSIDA,

Rappelant que tous les aspects du travail de l'ONUSIDA sont régis par les principes directeurs suivants :

- Aligné sur les priorités des parties prenantes nationales ;
- Fondée sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH ;
- Fondée sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes ;
- Sur la base des meilleures preuves scientifiques et connaissances techniques disponibles ;
- Promouvoir des réponses globales au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et le soutien ; et
- Basé sur le principe de non-discrimination ;

Décisions intersessions :

Rappelant qu'il a décidé, dans le cadre de la procédure intersessions (voir les décisions dans UNAIDS/PCB (EM)/5.2 :

- Rappelle du point 6.16 de la décision de la 56e réunion du CCP;
- Convient des modalités et du règlement intérieur énoncés dans le document intitulé « Modalités et procédures pour la session extraordinaire virtuelle du CCP en 2025 » (UNAIDS/PCB(EM)/5.2), pour la réunion virtuelle du CCP de 2025 et ses préparatifs.

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour ;

Point 1.2 de l'ordre du jour : Examen du rapport de la 56e réunion du CCP

2. *Adopte* le rapport de la 56ème réunion du Conseil de coordination du Programme ;

Point 2 de l'ordre du jour : Modèle opérationnel révisé de l'ONUSIDA et ONU80

- 3.1 *Rappelle et réaffirme* toutes les décisions relatives au modèle opérationnel révisé du Programme commun prises sous le point 6 de l'ordre du jour lors de la 56e réunion du CCP en juin 2025 afin d'assurer la poursuite de la transition du Programme commun au sein du

système élargi des Nations Unies pour soutenir les progrès mondiaux vers l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique;

3.2 *Réaffirme* l'importance de rechercher activement la cohérence entre les décisions du CCP relative à la réforme et à la transition et les discussions en cours sur l'Initiative ONU80, ainsi que d'impliquer toutes les parties prenantes, y compris les communautés de personnes vivant avec le VIH, touchées par le VIH ou les plus exposées au risque d'infection, concernées par la réforme de l'ONUSIDA dans ce processus, tout en tenant compte des discussions en cours sur les réformes de l'écosystème mondial de la santé et du développement ;

Point 3 de l'ordre du jour : Plan de travail et budget pour 2026

4.1 *Approuve* le plan de travail et le budget pour 2026, y compris les étapes de performance simplifiés et les rapports pour 2026, qui remplacent la matrice d'indicateurs UBRAF (UNAIDS/PCB(EM)/5.4);

4.2 *Approuve* le budget de base pour 2026 et les allocations budgétaires telles que décrites dans le Plan de travail et budget pour 2026 (UNAIDS/PCB(EM)/5.4);

4.3 *Encourage* les gouvernements à verser des contributions pluriannuelles et à verser dès que possible leurs contributions annuelles au titre du plan de travail et du budget pour 2026 ;

4.4 *Remercie* les donateurs qui ont déjà contribué au plan de travail et au budget pour 2024-2025 et encourage les gouvernements qui n'ont pas encore versé leur contribution à le faire dès que possible pour le budget 2025 ;

4.5 *Réaffirme* la décision de demander une mise à jour de la méthodologie utilisée pour rendre compte des ressources investies dans les ripostes communautaires au VIH et les ripostes durables au VIH, afin de renforcer la responsabilité dans le nouveau plan de travail et budget 2026, dans le cadre du rapport financier présenté lors de la 58e réunion du CCP en juin 2026 ;

4.6 *Demande* qu'une mise à jour des soldes du Fonds de réserve et du Fonds de réserve opérationnelle soit fournie au Conseil de coordination du programme lors sa 57e réunion en décembre 2025 ;

4.7 *Demande* l'inclusion d'un résumé descriptif des actifs et passifs du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le rapport financier présenté au CCP pour la 58e réunion du CCP en juin 2026.

[Fin du document]